

SYNDICAT DÉPARTEMENTAL
D'ÉLECTRIFICATION
ET D'ÉQUIPEMENT RURAL

—

Extrait du registre des délibérations du Bureau syndical

Réunion du vendredi 27 juin 2025

Date de convocation : 28 mai 2025	Nombre de membres { présents : 11 absents : 9
Nombre de membres en exercice : 20	
Date d'affichage : 15 juillet 2025	

Décision ADOPTÉE : { Voix POUR : 11
Voix CONTRE : 0
Abstentions : 0 } — **Décision n° B2025-18**

OBJET : Attribution des marchés de travaux d'éclairage public pour les années 2025 à 2028

L'an DEUX MIL VINGT CINQ, le VINGT-SEPT du mois de JUIN, vendredi à 14 heures 30, les membres du Bureau du SYNDICAT DÉPARTEMENTAL D'ÉLECTRIFICATION ET D'ÉQUIPEMENT RURAL DE LA CHARENTE-MARITIME se sont réunis à Saintes, au siège du Syndicat, sous la présidence de M. François BRODZIAK, Président, suite à une convocation du 28 mai 2025.

ÉTAIENT PRÉSENTS : M. François BRODZIAK, Président, MM. Jean-Luc FOURRÉ, Thierry LESAUVAGE et Daniel BOURSIER, Vice-présidents, MM. Christophe BERTAUD, Sylvain LESPINASSE, Patrick ORGERON, Jacky PROUTEAU, Christian LUCAZEAU, Jean-Paul GOUSSARD et Bruno GAILLOT, formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS : MM. Christophe CABRI et Denis ROUYER, Mme Lydie DEMENÉ, M. Jean-Marie PETIT, Mmes Mariette ADOLPHE et Marcelle LYONNET, MM. Franck PETITFILS et Pierre GEOFFROY.

ÉTAIT ABSENT : M. Julien DURESSAY.

M. Jean-Luc FOURRÉ est élu secrétaire de séance à l'unanimité.



M. le Président explique que, les marchés de travaux d'éclairage public du SDEER conclus en 2022 pour trois années arrivant à échéance, des appels d'offres ont été lancés le 8 avril 2025, conformément à la délibération du Bureau du SDEER du 31 janvier 2025. Le 26 mai, date limite de remise des offres, le SDEER avait reçu 10 réponses constituant 31 offres pour les 13 lots financiers du marché.

La commission d'appel d'offres s'est réunie le 27 juin en matinée pour leur examen.

M. le Président donne connaissance des procès-verbaux de la Commission d'appel d'offres, ainsi que des résultats décidés par celle-ci :

n° Groupe <i>montants sur 3 ans</i>	n° du lot financier	Attributaire	Coeff. sur bordereau
Groupe 1 <i>min. 200 000 € max. 12 000 000 €</i>	Lot n° 1	EIFFAGE Energie	1,39
	Lot n° 2	ALLEZ Energies	1,47
	Lot n° 3	CITEOS	1,46
Groupe 2 <i>min. 150 000 € max. 10 000 000 €</i>	Lot n° 4	DERICHEBOURG	1,00
	Lot n° 5	BOUYGUES E&S	1,45
	Lot n° 6	<i>Non attribué</i>	-
Groupe 3 <i>min. 100 000 € max. 8 000 000 €</i>	Lot n° 7	SPIE CityNetworks	1,15
	Lot n° 8	<i>Non attribué</i>	-
	Lot n° 9	<i>Non attribué</i>	-
Groupe 4 <i>min. 50 000 € max. 6 000 000 €</i>	Lot n° 10	MAROC	1,02
	Lot n° 11	<i>Non attribué</i>	-
	Lot n° 12	<i>Non attribué</i>	-
Groupe 5 <i>min. 50 000 € max. 4 000 000 €</i>	Lot n° 13	<i>Non attribué</i>	-



LE BUREAU SYNDICAL, APRÈS AVOIR ENTENDU CET EXPOSÉ ET APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ DES MEMBRES PRÉSENTS :

1 - Approuve le dossier de consultation et la procédure de mise en œuvre de la consultation en vue de l'attribution des 13 lots du marché de travaux d'éclairage public pour les années 2025 à 2028 ;

2 - Prend acte des décisions de la Commission d'appel d'offres relatives à l'attribution de 7 marchés sur les 13 lots ;

3 - Mandate M. le Président ou M. le Vice-président ordonnateur pour signer les marchés et les pièces s'y rapportant, à l'issue du délai de standstill.

Fait et délibéré, les jour, mois et an ci-dessus, tous les membres présents ayant signé le registre.

*Le Président,
François BRODZIAK*

*Le Secrétaire de séance,
Jean-Luc FOURRÉ,
Vice-président*